

De l'article comme catégorie lexicale distincte des *adjectifs déterminatifs*¹

JESÚS LAGO GARABATOS
U.S.C.

1. INTRODUCTION

Parmi les nombreuses inadéquations de la terminologie grammaticale employée dans les grammaires traditionnelles des langues romanes, il y en a une qui m'a toujours surpris: la considération de *l'article* comme une

¹ Je tiens à remercier très sincèrement André Joly qui a bien voulu lire cet article sous forme de brouillon. Les nombreuses remarques qu'il m'a faites lors de sa visite comme professeur invité au Département de Philologie française et italienne de la Faculté de Philologie de l'Université de Santiago de Compostela m'ont permis d'améliorer considérablement ma conception de certains points litigieux. Il m'a, de surcroît, permis d'avoir accès au *Dictionnaire terminologique de la Psychomécanique* qu'il est en train de préparer avec Annie Boone. Qu'il voie dans cette petite note le témoignage de ma profonde et affectueuse reconnaissance.

Je voudrais aussi dire que cet article est la version amplifiée d'un autre article apparu dans *Travaux de linguistique* (30, 1995, pp. 39-49) sous le titre de "L'article. Vie, mort et survie d'une classe".

Des recherches postérieures m'ont permis de mieux étayer certains points de vue qui n'étaient qu'ébauchés dans mon article publié dans la revue mentionnée ci-dessus.

catégorie différente du reste des catégories lexicales qui contribuent, de même que l'article, à la détermination du substantif.

A titre d'illustration, voici deux exemples tirés de deux grammaires traditionnelles, l'une de l'espagnol, l'autre du français. La *Gramática de la lengua española* de la Real Academia Española définit l'article de la façon suivante:

El artículo es la parte de la oración que sirve principalmente para circunscribir la extensión en que ha de tomarse el nombre al cual se antepone, haciendo que éste, en vez de abarcar toda clase de objetos a que es aplicable, exprese tan sólo aquel objeto determinado ya y conocido del que habla y del que escucha. Al decir *dame libros*, no se determina cuáles; pero cuando se dice *dame los libros*, el artículo *los* expresa que se piden ciertos libros consabidos, de que se ha tratado antes. Éste se llama artículo *definido* o *determinado* (...).

Además del artículo *determinado*, hay otro artículo que se llama *genérico, indefinido* o *indeterminado*, y es *un*. Éste designa un objeto no consabido de aquel a quien se dirige la palabra: *he visto UNA casa; UNA mujer me lo ha contado*. A veces la indeterminación está también de parte del que habla: *alárgame UN libro* (Academia, 1931: ¶ 77 et 79).

Cette grammaire inclut les autres adjectifs déterminatifs du substantif dans des chapitres consacrés à d'autres parties du discours telles que l'adjectif qualificatif ou le pronom (Academia, 1931).

Pour ce qui est de la grammaire traditionnelle française, on observe la même tendance dans *Le bon usage* de M. Grevisse où le chapitre II de la Troisième partie est consacré à l'explication de *L'Article* et le chapitre III de cette même partie à l'analyse des caractéristiques de *L'Adjectif Qualificatif* et des *Adjectifs Non Qualificatifs* (ou *déterminatifs*). Grevisse a, cependant, des doutes sur le bien-fondé de cette classification quand il affirme dans le N.B. du n° 306 que *l'article pourrait être rangé parmi les adjectifs servant à introduire le nom*. (Grevisse, 1974: III, chap. 2 et 3).

Les doutes de Grevisse par rapport au bien-fondé de sa propre classification concernant l'article et les autres déterminants ont déjà été signalés par Joly:

De la 5^e à la 11^e édition, on relève une intéressante modification, brièvement signalée plus haut. En 1953 on lisait: "En réalité, l'article devrait être rangé parmi les *adjectifs servant à introduire le nom*". Ceci devient en 1980: "L'article pourrait être rangé parmi les adjectifs...". Cela prouve, s'il en était besoin, que Grevisse était parfaitement conscient de ses prises de position qu'il faut bien appeler théoriques, même s'il n'en voyait pas toujours les fondements, ni les tenants et aboutissants. Aucune raison n'est explicitement donnée pour justifier cette assimilation de l'article à l'adjectif. (1985-86: 154),

et ils vont disparaître totalement dans la douzième édition de 1986 refondue par André Goosse où l'on voit que ce N.B. du n° 306 a disparu, parmi d'autres changements dont il sera question plus loin.

On remarque d'abord que le chapitre III de la dixième édition, consacré à l'étude de l'adjectif qualificatif, est devenu le chapitre II de la douzième édition.

Ensuite Goosse consacre le chapitre III de la douzième édition à l'étude des *déterminants*, parmi lesquels il inclut *l'article* (cf. la *section 2* de ce chapitre), ce qui représente une nouveauté par rapport à la dixième édition, où le chapitre II était consacré à l'étude de *l'article* et le chapitre III à l'étude de *l'adjectif*; il y fait distinction entre *Adjectif qualificatif* (Art. 1) et *Adjectifs non qualificatifs* (traditionnellement: *adjectifs déterminatifs* (Art. 2)).

En conséquence, on peut dire qu'il y a eu un profond changement théorique concernant la détermination nominale entre les éditions de 1975 et 1986 où l'adjectif qualificatif est devenu une partie du discours complètement indépendante du reste des déterminants qui servent à introduire le nom dans le discours. Par contre, on remarque une certaine avancée lorsque Goosse décide de considérer *l'article* comme le représentant typique de la détermination minimale face au reste des déterminants qui, en plus de cette détermination, *ajoutent une indication supplémentaire* (cf. Grevisse, 1986: ¶ 557).

On regrette toutefois que Goosse n'ait pas pensé à l'inclusion de l'adjectif qualificatif parmi les déterminants: cela pourrait éviter un grand nombre d'ennuis dans l'avenir de l'enseignement grammatical et linguistique des langues qui possèdent un système de détermination composé d'adjectifs qualificatifs et d'autres déterminants.

A ce propos, je suis tout à fait d'accord avec M. Wilmet lorsqu'il affirme:

Au moment où déferle en Europe le formalisme américain, *adjective* et *determiner* sont rendus par *adjectif* et *déterminant*. La *Nouvelle grammaire du français* de Dubois et Lagane (1973) leur ouvre les classes. Le *Bon usage* d'André Goosse (1986) les dédouane dans le monde. Le "pacte grammatical" belge de 1986 entérine et prescrit *ex officio*.

Voilà le couple abusif pourvu de patentes qui menacent d'empoisonner durant deux nouveaux siècles la description du syntagme nominal. (Wilmet, 1992: 145).

Je pourrais énumérer toute une série d'exemples du maintien de cette tradition dans de nombreuses grammaires des langues romanes, mais les

deux exemples cités ci-dessus sont assez explicites en ce qui concerne la considération de l'article comme une partie du discours différente du reste des autres catégories qui servent, elles aussi, à introduire le nom dans le discours.

Le poids de cette tradition continue de se manifester dans des grammaires modernes conçues à partir des présupposés de la linguistique moderne, ainsi qu'on peut le voir dans la *Grammaire Larousse du français contemporain*, où les auteurs font la remarque suivante:

Pour ne pas heurter une tradition grammaticale qui, pour être ancienne, n'en est pas moins discutable, on a consacré ici un chapitre particulier à l'étude de l'article. (Chevalier et al., 1964: 210).

Face à cette tradition, il se trouve quelques grammairiens et linguistes qui prônent l'inclusion de l'article et des autres déterminants du substantif dans la même partie du discours. C'est par exemple le cas de Hernanz et Brucart (1987):

Para la gramática tradicional, los adjetivos determinativos y el artículo forman clases distintas. Desde el punto de vista de su distribución, sin embargo, el comportamiento de ambos es muy similar:

- (23) a. Quería comprar la mesa.
 b. Quería comprar una mesa.
 c. Quería comprar tu mesa.
 d. Quería comprar esta mesa.

Además, estas unidades son mutuamente incompatibles [aunque la secuencia (24a) fue gramatical en el castellano medieval]:

- (24) a. *Quería comprar la tu mesa.
 b. *Quería comprar una esta mesa.

De todo ello puede concluirse que los adjetivos determinativos y los artículos forman una clase sintáctica unificada: la de los *determinantes* o *especificadores* del nombre. (Hernanz/Brucart, 1987: 32-33).

Je suis depuis longtemps convaincu que la considération de l'article comme une partie du discours différente du reste des sous-catégories lexicales qui remplissent la fonction de détermination du substantif n'a aucun sens. Ce qui est toutefois surprenant, c'est que cette même théorie a déjà été exprimée en 1767 par Nicolas Beauzée dans sa *Grammaire générale*,

même s'il est vrai qu'elle n'a pas eu beaucoup de partisans, ni à l'époque ni actuellement.²

L'heure me semble venue de rendre hommage sur ce point, comme sur bien d'autres, au grand linguiste qu'a été Nicolas Beauzée.

Je me propose donc de réexaminer sa théorie concernant l'adjectif avant d'exposer sa classification de la catégorie lexicale de l'adjectif. Je dois toutefois préciser que j'adhère totalement à la théorie de Beauzée et que je me contenterai d'y apporter des modifications terminologiques.

2. L'ADJECTIF DANS LA THÉORIE DE BEAUZÉE

Beauzée conçoit l'adjectif comme une catégorie lexicale générale, à l'intérieur de laquelle il fait une distinction entre les *Adjectifs physiques* et les *Articles*:

C'est sur ce mécanisme métaphysique qu'est fondée la nécessité des *Adjectifs*, espèce de mots ainsi nommés d'*adjectum*, supin d'*adjicere* (ajouter); en sorte qu'*adjectivus* (adjectif) signifie proprement *qui sert à ajouter*. C'est caractériser très-bien la distinction de cette espèce de mots, puisqu'ils servent en effet à modifier les noms appellatifs, en ajoutant à l'idée de la nature commune qu'ils énoncent quelque autre idée accidentelle.

Les *Adjectifs* sont donc des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les désignant par une idée précise, mais accidentelle à la nature commune déterminément énoncée par les noms appellatifs auxquels on les joint.³

² Cf. à ce propos la remarque de Chervel: *L'analyse de Beauzée, regroupant sous l'article tous les mots qui introduisent le nom (un, mon, ce, deux, tout), n'avait pas manqué, par sa pertinence, de convaincre nombre de grammairiens de l'époque napoléonienne comme Sicard, Loneux, Thiébault ou Collin d'Ambly. Mais la grammaire scolaire imposa sa loi et seuls quelques marginaux, comme le Père Girard, Meige ou Montry, osèrent plus tard les imiter. Quelques esprits systématiques, partisans de l'analyse de Beauzée, crurent leur heure venue lorsque, vers 1870, la nouvelle grammaire scolaire remit en cause le monopole de le (...). Nouvel échec: dans son rafistolage des parties du discours, la grammaire ne visait pas à plus de rigueur linguistique, comme on avait pu le penser, mais seulement à les adapter à ses propres besoins.* (Chervel, 1977: 237).

³ Le dernier paragraphe de cette citation fait penser à la théorie de Guillaume sur l'adjectif qualificatif à propos duquel il écrit: *l'adjectif, aussi longtemps qu'il reste adjectif, a son incidence dans un champ que ne délimite pas l'apport sémantique que l'adjectif constitue: autrement dit, le support qu'on destine à l'adjectif en discours n'est pas un support qu'il se destine en langue, n'est pas un support dont la nature soit annoncée dès l'apport. C'est ainsi*

Les noms propres expriment des natures individuelles, que l'analyse n'a pas décomposées, & auxquelles par conséquent la synthèse n'a rien à ajouter: la méthode synthétique n'est chargée que de combiner les idées élémentaires & générales; & voilà pourquoi les Adjectifs ne s'ajoutent qu'aux noms appellatifs. Mais ces Adjectifs, n'exprimant les êtres que d'une manière indéterminée, n'ont un sens décidé qu'autant qu'ils sont effectivement appliqués à quelque nom appellatif, qu'ils supposent essentiellement. Or il n'y a que deux choses qui puissent être modifiées dans la signification des noms appellatifs, savoir la compréhension & l'étendue⁴: de là deux espèces générales d'Adjectifs, que j'appellerai *Adjectifs physiques* et *Articles*. (Beauzée, 1767, I: 290-291).

Les remarques qui précèdent montrent l'originalité de Beauzée par rapport à la grammaire traditionnelle. Pour lui, il n'y a que la classe générale des *Adjectifs* avec deux sous-classes (les adjectifs physiques et les articles) et des sous-classes ou sous-types à l'intérieur de la sous-classe des articles, ainsi qu'on le verra plus loin.

que l'adjectif beau n'indique aucunement par lui-même à quel support, à quelle «nature» de support il sera référé. La référence, c'est-à-dire l'incidente, est en langue, indéterminée; et de fait, beau pourra, à la faveur de cette indétermination, se dire de toute sorte d'êtres, sans limitation annoncée en langue: un homme beau, un beau livre, un beau tableau. Ce mécanisme, selon lequel la nature du support n'est pas prévisible à partir de l'apport, a reçu, dans notre terminologie, le nom, convenant en l'espèce, d'incidence externe. Il est le déterminant de la sous-catégorie adjectivale, le mécanisme d'incidence interne étant le déterminant de la sous-catégorie substantivale. (Guillaume, 1971: 137-138). Rien ne permet d'affirmer que Guillaume a été influencé par Beauzée, mais il est clair que les deux définitions ne sont pas très éloignées l'une de l'autre.

⁴ Beauzée conçoit la compréhension de l'idée comme la totalité des idées partielles qui constituent l'idée totale de la nature commune exprimée par les Noms, et l'étendue de la signification comme la quantité des individus auxquels on applique actuellement l'idée de la nature commune énoncée par les Noms (cf. Beauzée, 1767, I: 236-237). La compréhension de l'idée et l'étendue de la signification sont en raison inverse l'une de l'autre selon les propres termes de Beauzée (1767, I: 239): *La compréhension de ces Noms (animal & homme ou figure & triangle, J.L.G.) & la latitude de leur étendue sont, si je le puis dire, en raison inverse l'une de l'autre; parce que, comme je viens de le remarquer, moins il entre d'idées partielles dans la compréhension, plus il y a d'individus auxquels on peut appliquer l'idée générale; & qu'au contraire plus la compréhension renferme d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels on puisse l'appliquer. (...) tout changement fait à la compréhension d'un Nom appellatif, suppose & entraîne un changement contraire dans la latitude de l'étendue.* Il faut remarquer que le concept de compréhension (ou intension) est très clair chez Beauzée, par contre celui de latitude d'étendue devient moins clair parce qu'il peut être l'équivalent d'extension (en langue) ou d'extensité (en discours). Pour plus de détails sur les concepts d'extension / intension (compréhension) / extensité, cf. Annie Boone et André Joly: *Dictionnaire terminologique de la Psychomécanique* (en préparation) et aussi Marc Wilmet (1986: 194).

Je ne crois pas me tromper en affirmant que c'est sans doute par référence à la théorie de Beauzée sur l'adjectif que M. Wilmet a élaboré sa propre théorie de la détermination. La publication en 1986 de son remarquable ouvrage sur *La détermination nominale* allait être déterminante pour moi: c'était là que je voyais pour la première fois les adjectifs qualificatifs de la grammaire traditionnelle (les caractérisants de M. Wilmet) inclus dans la catégorie des déterminants nominaux (Cf. Wilmet, M.: 1986).

A la même époque, je venais de publier un livre sur l'adjectivation multiple en français (Cf. Lago, J.: 1986) et je n'avais pas du tout songé à inclure l'adjectif qualificatif dans les déterminants. Je suis aujourd'hui tout à fait convaincu que l'adjectif qualificatif fait partie de la détermination, même si je suis obligé de reconnaître que la modification opérée par l'adjectif qualificatif n'est pas identique à celle qu'opèrent les autres adjectifs déterminatifs, y compris l'article de la grammaire traditionnelle. Dans le premier cas, on peut modifier l'*extension* et l'*intension* du concept modifié (toujours en proportion inverse dans le cas de la modification de caractère restrictif), ou bien ne pas altérer ces deux composantes de tout concept (cas de la modification de caractère non restrictif), tandis que les adjectifs déterminatifs ne peuvent affecter que l'*extension* du concept modifié, ce qui va nous permettre d'exprimer l'*extensité* en discours.

Je suis tout à fait conscient que le fait d'inclure l'adjectif qualificatif parmi les déterminants n'est pas admis par tous les linguistes comme on peut le vérifier dans les propos d'André Joly lorsqu'il affirme que

l'assimilation de l'article et des autres déterminants à l'adjectif est une tradition ancienne dans l'histoire de la grammaire française, et du reste européenne, tradition que les analyses contemporaines rendent caduque. S'il est vrai que l'article et l'adjectif «modifient» le nom, ils le font de manière totalement différente, en fait diamétralement opposée, le premier (l'article) constituant un apport de *forme*, le second un apport de *matière*. (Joly, 1985-1986: 155).

Son opinion n'a pas changé dans *Grammaire systématique de l'anglais* publiée en collaboration avec Dairine O'Kelly en 1990. A propos des critères sémantiques qui servent à l'identification des déterminants, ces deux auteurs affirment:

Il est clair, par exemple, pour nous en tenir aux pré-déterminants du syntagme sous analyse⁵, que *tall* et *thin*, qui sont des adjectifs, modifient la compréhension (ou *intension*) de *man*, *i.e.* son contenu sémantique. En revanche, l'article *a* ne modifie rien de ce contenu, mais il déclare de quelle manière il faut entendre *man*, sous quelle forme on peut le saisir: *a tall, thin man...* est différent de *the tall, thin man*, non sous le rapport de la matière notionnelle, qui reste inchangée, mais sous celui de la *forme de saisie*. (Joly et O'Kelly, 1990: 374).

J'adhère pour l'essentiel⁶ à cette théorie, mais je pense qu'il faut faire une distinction entre la détermination adjectivale qualificative, qui agit en langue, et la détermination adjectivale déterminative, qui agit en discours. On peut dire *table* ou *table carrée* ou *table carrée en marbre*. Ces divers concepts continuent d'appartenir au plan de la langue, tandis que si l'on dit *cette/ma/la/une... table carrée en marbre*, on fait passer le concept de l'état virtuel à l'état actuel, du plan de puissance au plan d'effet, sans oublier, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, que la modification apportée par les adjectifs qualificatifs peut agir sur la compréhension et l'extension d'un concept, tandis que celle qu'apportent les adjectifs déterminatifs ne peut agir que sur l'extensité du concept déterminé. La remarque suivante de Beauzée confirme ce que je viens d'avancer:

Les noms appellatifs, ainsi qu'il a été remarqué [cf. Livre II, Chapitre I, J.L.G.], font abstraction des individus, & n'expriment par eux-mêmes que l'idée

⁵ Le syntagme sous analyse est un extrait du début de *Sanctuary* de W. Faulkner: *From behind the scrén of bushes which surrounded the spring, Popeye watched the man drinking. (...) Popeye watched the man --- a tall, thin man, hatless, in worn grey flannel trousers and carrying a tweed coat over his arm (...).* (Joly & O'Kelly, 1990: 373).

⁶ Je dis *pour l'essentiel* parce que notre seul point de désaccord concerne uniquement l'analyse de quelques exemples tels que *table carrée, église romane, pomme rouge, parti socialiste*, etc., considérés comme concepts de langue ou de discours. André Joly affirme que les concepts de *table* et de *carrée* (ou d'*église* et *romane*; *pomme* et *rouge*; *parti* et *socialiste*) existent indépendamment l'un de l'autre dans le plan de la langue, mais qu'ils deviennent un concept de discours quand le locuteur crée les nouveaux concepts de *table carrée, église romane, pomme rouge*, etc. Pour ma part, je pense que les concepts de *table carrée* ou d'*église romane* continuent d'appartenir au plan de la langue, de même que *table* et *carrée* ou *église* et *romane*, pris séparément l'un de l'autre et que ce n'est que l'attribution de l'extensité par l'intermédiaire de l'article ou des autres types de déterminants qui va permettre de faire transiter ces concepts du plan de la langue au plan du discours. Pour une vision plus large de la conception de Joly par rapport au problème que nous sommes en train d'examiner, je renvoie le lecteur à l'article qu'il a publié conjointement avec Laurence Paris-Delrue: "Mot de langue et mot de discours: le cas de l'anglais" (*Modèles linguistiques*, 12: 1, 1990, pp. 71-92).

générale de la nature commune qui peut convenir à ces individus. Les Adjectifs physiques ne détruisent point cette abstraction des noms appellatifs; ils ajoutent seulement à leur compréhension l'idée accessoire dont ils sont les signes propres.

C'est toute autre chose des Adjectifs de la seconde espèce dont il va être question: ils n'ajoutent aucune idée à la compréhension du nom appellatif; mais ils font disparaître l'abstraction des individus, & ils indiquent positivement l'application du nom aux individus auxquels il peut convenir dans les circonstances actuelles.

Que l'on dise, par exemple, *roi, livre, cheval, chapeau, soldat*, ou bien *roi pacifique, livre rare, cheval fougueux, chapeau rouge, soldat courageux*; on ne présente à l'esprit que l'idée générale de la nature commune énoncée dans chacun de ces exemples, avec abstraction de tout individu déterminé.

Que l'on dise au contraire, *le roi, ce livre, plusieurs chevaux, un chapeau, trois soldats*, ou bien *le roi pacifique, ce livre rare, plusieurs chevaux fougueux, un chapeau rouge, trois soldats courageux*; la compréhension est encore la même que dans les premiers exemples parce qu'on y retrouve les mêmes noms appellatifs, ou seuls ou modifiés par les seuls Adjectifs physiques: mais les autres Adjectifs *le, ce, plusieurs, un, trois*, font disparaître l'abstraction & désignent une application actuelle aux individus.

Cette différence considérable entre les Adjectifs de la seconde espèce & ceux de la première, me semble exiger qu'on assigne à la seconde une dénomination distinctive. (Beauzée, 1767, I: 304-305).

C'est ensuite qu'il justifie cette seconde dénomination, c'est-à-dire celle d'Articles, dans les termes suivants:

Quant à la dénomination d'Articles, il me semble que l'usage plus ou moins fréquent des mots *le, la, les*, n'y a guères de trait: & que, quand pour justifier l'exclusion des autres Adjectifs de la seconde espèce à l'égard de cette dénomination, on n'allègue qu'une pareille raison, on est bien près d'avouer que l'on n'en connoît point de bonne.

C'est en effet le seul nom que je croye convenable à l'espèce de mot dont il s'agit, le seul du moins dont on puisse faire usage, pour ne pas introduire gratuitement un terme nouveau & pour suivre néanmoins les principes immuables d'une nomenclature raisonnée, en s'appuyant sur les raisons suivantes:

1°. Les individus sont comme les membres du corps entier dont la nature est exprimée par le nom appellatif: or le mot grec *arthron*, & le mot latin *articulus*, tous deux employés ici par les grammairiens, signifient également ces jointures, qui non seulement attachent les membres les uns aux autres, mais qui servent encore à les distinguer les uns des autres. Sous ce dernier aspect, le même mot peut servir avec succès à caractériser tous les Adjectifs qui, sans toucher à la compréhension, ne servent qu'à la distinction plus ou moins précise des individus auxquels on applique le nom appellatif.

2°. L'un des Adjectifs compris dans cette classe est déjà en possession de ce nom dans les grammaires particulières de toutes les langues où il est usité. On connoît dans notre grammaire l'Article *le, la, les*; dans celle des italiens, *il, lo, la*; dans celle

des espagnols, *el, lo, la*; dans celle des allemands, *der, die, das*; en Anglais *the*; en grec *o, ê, to* (...).

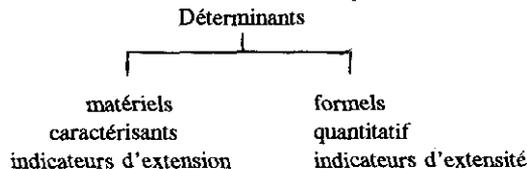
3°. Le principal caractère, que personne ne peut se dispenser de reconnoître dans la nature de ce premier Article, est aussi une partie essentielle de la nature commune de tous les autres Adjectifs qu'on lui associe ici; je veux dire la propriété de fixer déterminément l'attention de l'esprit sur les individus auxquels on applique la signification abstraite des noms appellatifs: caractère qui distingue en effet ces Adjectifs de ceux de la première espèce.

4°. Enfin en réunissant dans une même classe & sous une même dénomination, tous ces Adjectifs déterminatifs des individus, on évite l'inconvénient d'établir, comme les grammairiens ont été jusqu'ici forcés de le faire, une partie d'Oraison distincte de toutes les autres, & qui n'est pourtant pas essentielle à l'Oraison, puisqu'elle ne se trouve pas usitée dans toutes les langues (...).⁷

Notre *le, la, les*, & les correspondants qu'il peut avoir dans d'autres idiômes, ne forme donc point une partie d'Oraison distinguée de tout autre; c'est simplement un individu d'une espèce nécessaire à l'intégrité de l'espèce, puisque l'on s'en passe dans bien des langues. Cette espèce est celle des Adjectifs qui désignent l'application actuelle du nom appellatif aux individus, & que je crois, pour toutes les raisons que l'on vient de voir, pouvoir caractériser par la dénomination commune d'*Articles*. (Beauzée, 1767, 1: 308-311).

Une fois que Beauzée a décidé d'inclure l'adjectif qualificatif et les adjectifs déterminatifs de la grammaire traditionnelle dans la même espèce de mots, il consacre la dernière partie du Chapitre III du Livre II à l'explication des différents types d'Articles qu'il va diviser en *Article indicatif* (c'est l'*article défini* de la grammaire traditionnelle) et *Articles connotatifs* (le reste des adjectifs déterminatifs de la grammaire traditionnelle). Parmi les articles connotatifs, il fait une distinction entre les *Partitifs* et les *Universels*. Ceux-ci seront à leur tour divisés en *Positifs* et *Négatifs*. Les positifs seront ensuite classés en *Collectif* et *Distributif*. Finalement, les partitifs se subdivisent en *Définis* et *Indéfinis*; parmi les définis, on distingue les *Numériques*, les *Possessifs* (de la première personne, de la seconde person-

⁷ En ce sens, la Grammaire systématique de l'anglais d'André Joly et Dairine O'Kelly (1990: 383) présente une nouveauté par rapport aux grammaires traditionnelles et contemporaines en proposant de classer les déterminants comme l'indique le schéma suivant:



ne et de la troisième personne) et les *Démonstratifs* (pur et conjonctif). (Cf. Beauzée, 1767, I: 311-381).

3. CONCLUSION

Ce tour d'horizon sur le système de l'adjectif et plus précisément de l'article chez Beauzée va me permettre de tirer quelques conclusions.

Il faut d'abord souligner la nouveauté, voire la modernité, de Beauzée quand il décide d'inclure dans une même partie du discours les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs de la grammaire traditionnelle. Très rares sont encore les *grammairiens* et les *linguistes actuels* qui admettent cette possibilité. En général, on considère l'adjectif qualificatif comme une catégorie lexicale tout à fait indépendante des adjectifs déterminatifs.

On notera aussi la nouveauté de Beauzée lorsqu'il considère que l'Adjectif physique modifie la compréhension (et l'extension, en proportion inverse) du nom commun, tandis que les Articles ne modifient que l'extension⁸ d'un type particulier de nom, *en discours*, et que Guillaume appelle *l'extensité*.

L'idée d'inclure les adjectifs qualificatifs parmi les déterminants n'est admise que par très peu de linguistes. Il est encore moins admis de considérer les Articles, ainsi que le fait Beauzée, comme une catégorie lexicale dont la seule finalité est de modifier l'*extension* du substantif (*extensité* dans la terminologie de Guillaume, Joly, Wilmet, etc.) sans avoir aucune influence sur la compréhension de ce même substantif.

En ce sens, je manifeste mon accord total avec Joly quand il affirme que

l'article [je dirais personnellement: *tous les adjectifs déterminatifs*, J.L.G.] va servir au sujet parlant de régulateur de l'étendue conceptuelle du nom dans le passage de la langue au discours, c'est-à-dire de la puissance (image nominale permanente) à l'effet (image momentanée). L'article apparaît ainsi comme un instrument de manipulation du nom dont dispose le locuteur. (Joly, 1988: 261).

Cette affirmation est fondée sur une citation tirée du *Problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume, que

⁸ Cf. Beauzée quand il affirme qu'il est évident que tous les articles dont on vient de parler, sont en effet des Adjectifs qui servent à déterminer l'étendue de la signification des noms appellatifs auxquels ils sont joints. (Beauzée, 1767, I: 381).

je reproduis ci-dessous parce qu'on y trouve la confirmation de l'idée de Beauzée concernant le rôle des *Adjectifs Articles*. Mais Guillaume n'applique cette idée qu'à l'article de la grammaire traditionnelle, lorsqu'il précise que le problème que pose l'article:

... date du jour où un esprit d'homme a senti qu'une différence existe entre le nom avant emploi, simple puissance de nommer les choses diverses, et diversement concevables, et le nom qui nommé en effet une ou plusieurs de ces choses (...) Il a été résolu (...) dans nombre de langues par l'invention de relations systématiques entre le nom virtuel et le nom réel. (Guillaume, 1975: 21-22).

La troisième nouveauté de Beauzée réside dans le fait qu'il inclut l'article de la grammaire traditionnelle dans la classe des adjectifs déterminatifs. Je suis tout à fait d'accord avec Beauzée quand il affirme que les différentes espèces d'Articles dont j'ai parlé précédemment présentent une caractéristique commune, celle de la détermination du nom appellatif, ce qui les rapproche. Je suis également d'accord avec lui lorsqu'il affirme que ces mêmes espèces d'articles *diffèrent entre elles par les idées accessoires qui font envisager le genre sous différents aspects*. (Beauzée, 1767, I: 381).

La seule remarque qu'on puisse faire à propos de la classification des Articles de Beauzée concerne uniquement le fait d'inclure les relatifs parmi les démonstratifs, étant donné que le relatif ne contribue jamais à la détermination d'un nominal. Son rôle consiste dans tous ses emplois à substituer un nom ou une autre catégorie syntaxique, ce qui implique son inclusion dans la catégorie lexicale des pronoms de la grammaire traditionnelle ou dans celle des substituts.⁹

Finalement, on pourrait reprocher à Beauzée l'emploi de la dénomination générale d'Articles pour désigner tous les types d'adjectifs déterminatifs de la grammaire traditionnelle. Mais cette objection tombe d'elle-même à partir du moment où il poursuit sa classification sans jamais reprendre le terme *articles* pour se référer aux différents sous-types d'articles. De toute façon, je proposerais le terme général d'*adjectif* pour désigner la catégorie lexicale qui remplit la fonction de modification d'un *nucléus*, puis j'établirais une distinction entre *les adjectifs qualificatifs* (avec des sous-classes à

⁹ Je préfère de beaucoup la terminologie de substituts pour désigner les pronoms de la grammaire traditionnelle, parce que s'il est vrai que les pronoms substituent dans la plupart des cas un nom, il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup d'autres cas où ces mêmes pronoms substituent d'autres catégories syntaxiques (syntagmes nominaux, propositions, phrases et même tout un discours) qui n'appartiennent pas à la catégorie lexicale du nom ou substantif.

l'intérieur de cette sous-classe) et *les adjectifs déterminatifs* (avec des sous-classes aussi à l'intérieur de cette sous-classe, parmi lesquelles on trouverait celle de *l'adjectif déterminatif article*).

Je voudrais terminer cette petite contribution à l'histoire de la linguistique en rendant hommage par l'intermédiaire de Beauzée à un certain nombre de grammairiens de l'époque classique et d'autres époques qui ont contribué au progrès de la linguistique moderne. On a le sentiment de découvrir des choses nouvelles et l'on s'aperçoit qu'en fait elles ont été déjà découvertes il y a bien longtemps.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

* ACADEMIA, REAL... ESPAÑOLA (1931): *Gramática de la lengua española*. Nueva edición, reformada. Madrid: Espasa Calpe. (Chap. III: "Del nombre adjetivo".- Chap. IV: "Del pronombre".- Chap. V: "Del artículo").

* BEAUZÉE, N. (1974): *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Nouvelle impression en facsimilé de l'édition de 1767 avec une introduction par Barrie Bartlett. 2 vols. Stuttgart - Bad Cannstatt: Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog).

* BOONE, A. & JOLY, A. (En préparation): *Dictionnaire terminologique de la Psychomécanique*.

* CHERVEL, A. (1977): ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*. *Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.

* CHEVALIER, J.-C. (et al.) (1964): *Grammaire Larousse du Français contemporain*. Paris: Larousse.

* DUBOIS, J. & LAGANE, R. (1973): *La nouvelle grammaire du Français*. Paris: Larousse.

* GREVISSE, M. (1975): *Le bon usage*. Dixième éd. revue. Gembloux: Duculot.

- * GREVISSE, M. (1986): *Le bon usage*. Douzième édition refondue par André Goosse. Paris - Gembloux: Duculot.
- * GUILLAUME, G. (1975): *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris / Québec: Nizet / Les Presses de l'Université de Laval. (1^e éd.: 1919).
- * GUILLAUME, G. (1971): *Leçons de linguistique 1948-1949. Série B*. Québec / Paris: Les Presses de l'Université de Laval / Klincksieck.
- * HERNANZ, M.LI. & BRUCART, J.M. (1987): *La sintaxis, I. Principios teóricos. La oración simple*. Barcelona: Crítica.
- * JOLY, A. (1985-1986): "Le bon usage de Maurice Grevisse: tradition et innovation dans le traitement de l'article", in *Travaux de linguistique*, 12-13, pp. 149-157.
- * JOLY, A. (1988): "Le problème de l'article de Gustave Guillaume. Naissance d'une théorie de l'énonciation", in *Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*. Université de Provence, pp. 259-269.
- * JOLY, A. & O'KELLY, D. (1990): *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris: Nathan.
- * JOLY, A. & PARIS-DELRUE, L. (1990): "Mot de langue et mot de discours: le cas de l'anglais", in *Modèles linguistiques*, 12: 1, pp. 71-92.
- * LAGO, J. (1986): *La acumulación de adjetivos calificativos en la frase nominal del francés contemporáneo*. Anexo 26 de *Verba*. Universidade de Santiago de Compostela.
- * WILMET, M. (1986): *La détermination nominale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- * WILMET, M. (1992): "Réponse à un acte d'accusation", in J. et C. Delcourt (éds.): *La terminologie grammaticale*. ABLA papers 13, 139-145.